

Statuts de protections et de menaces

Directive Oiseaux : Annexe I

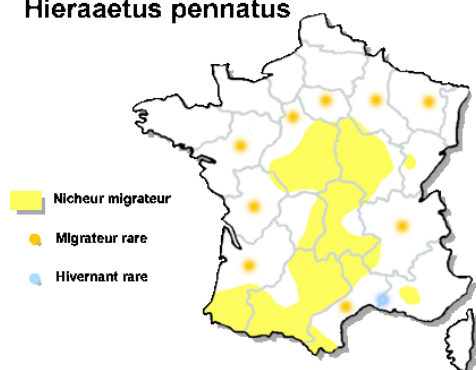
Protection nationale : Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

Livre rouge : Nicheur rare en France CMAP 3 – Rare en Europe SPEC 3

Tendances des populations : Europe : stable – France : stable

Conventions internationales : Annexe II Convention de Berne - Annexe II Convention de Bonn - Annexe II convention de Washington - Annexe CI Règlement CEE /CITES

AIGLE BOTTÉ
Hieraetus pennatus



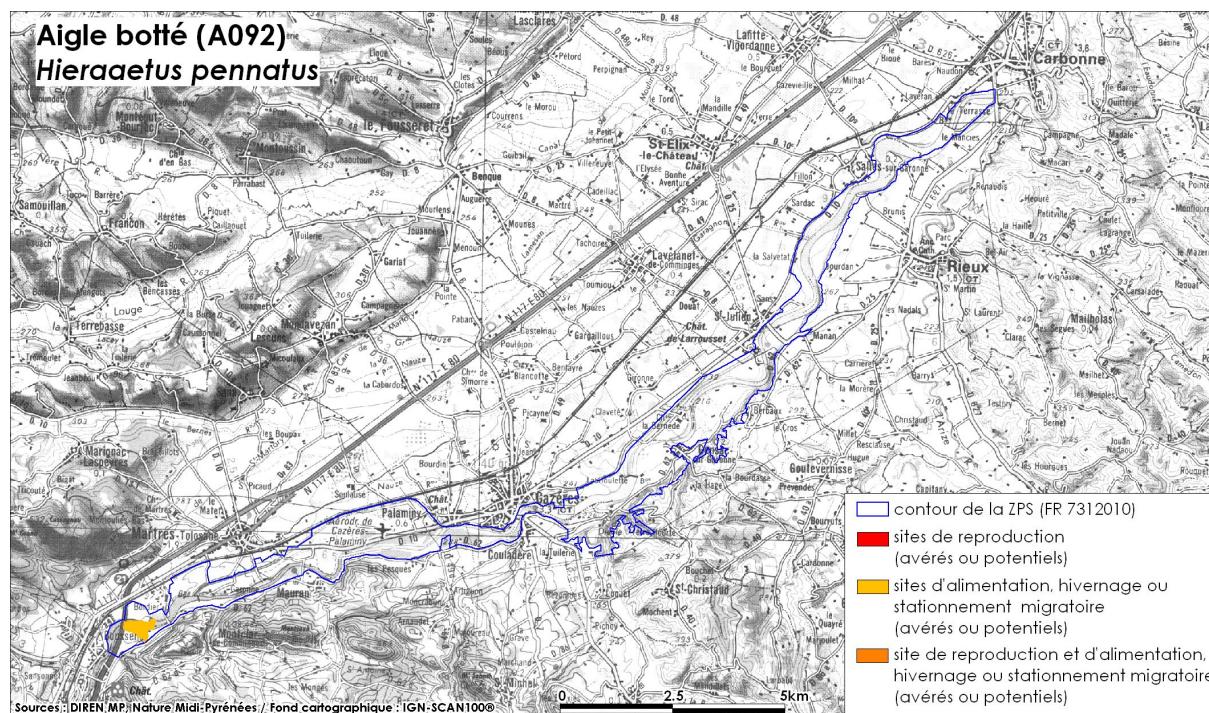
carte réalisée par Hervé MICHEL
<www.oiseaux-nature.com>



Photo Philippe Tirefort

Carte de répartition

Répartition sur le site



Aigle botté *Hieraetus pennatus*

Code Union Européenne : A092

Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 42 -51 cm

Envergure : 110 - 135 cm

Migrateur

Ce petit aigle existe sous deux formes ; la forme claire (voir photo) est la plus facile à reconnaître car la zone blanche du ventre et de l'avant de l'aile contraste nettement avec l'extrémité et l'arrière de l'aile lorsque l'oiseau est vu par dessous. La forme sombre est plus délicate à distinguer car ressemblant alors à un Milan noir. Le dessus est par contre semblable pour les deux formes ; de larges bandes dorées traversent les ailes, nettement plus contrastées que chez le milan. Un croissant très clair souligne aussi le bas du dos.

Ecologie générale de l'espèce

L'habitat type de l'Aigle botté est constitué de coteaux boisés de faible altitude (300 à 600 m) traversés par des vallées plus ou moins bocagères.

Son régime alimentaire est très éclectique ; petits mammifères, oiseaux, reptiles, insectes... qu'il capture au vol ou à l'affût.

Le nid d'une certaine importance est construit le plus souvent dans un vieux chêne dans le tiers supérieur d'un coteau ou en crête.

Les deux œufs sont pondus entre la mi-avril et la mi-mai et principalement couvés par la femelle pendant 35 jours.

Les jeunes quittent le nid environ 60 jours après l'éclosion.

Le départ en migration a lieu en septembre vers l'Afrique tropicale, les jeunes partant le plus souvent avant les parents.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Année 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : Année 2007 (non précisée par l'observateur)

Observateur(s) : Sylvain Frémaux

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Migrateur

Abondance sur le site Natura 2000 : pas de couple nicheur trouvés (zone de chasse)

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Faible, le piémont pyrénéen propose à proximité des sites beaucoup plus favorables.

Tendance d'évolution des populations : Paraît stable.

Synthèse globale sur l'état de conservation : Moyen

Habitat de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Code corine : 44.61 – 22.1 (zone de chasse)

Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La chasse et huttes de chasse sur les plans d'eau des zones de chasse de l'espèce
La coupe systématique des vieux arbres dans les habitats forestiers favorables à l'espèce,
L'extension des plantations de peupliers.
L'électrocution sur les structures moyenne tension, cause de mortalité avérée.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintien des sites boisés constituant des sites de nidification potentielle

Préconisation de gestion conservatoire sur le site

Actions (s) :	
Fiche (s) :	112, 116, 121, 122, 211, 221, 311, 321, 411, 412, 421
Acteurs concernées :	Associations naturalistes, collectivités, CRPF, EDF-RTE, Fédérations de Chasse, ONCFS, UNICEM

Sources documentaires

- Desaulnay P.1983.- L'Aigle botté dans les pays pyrénéens et la Gascogne. Bull. A.R.O.M.P., 7 : 1-13. Museum Toulouse.
- CARLON J. 1984,- Observations sur le comportement de l'Aigle botté, Hieraetus pennatus. Alauda 52(3) : 189-203.
- CARLON J. 1985,- Sur le comportement de l'Aigle botté Hieraetus pennatus notes complémentaires. Alauda 53 : 111-114.
- Gensbol B. 1984. – Guides des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche Orient. Edition Delachaux et Niestlé.
- Géroudet P. 1965/1984. –Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Edition Delachaux et Niestlé.